



Commune de
Collex-Bossy

Législature 2025 – 2030
Séance du 17 février 2026
Délibération n°1 / 2026

Délibération au sujet d'un crédit d'investissement complémentaire de Fr 997'644.04 TTC pour la rénovation de la Ferme Gindre-Constantin

Vu la délibération pour un crédit de rénovation de la ferme Gindre-Constantin de Fr 9'442'640 Fr TTC voté le 12 octobre 2021 et approuvée par le Conseil d'Etat le 2 décembre 2021

Vu le décompte des travaux effectués et payés s'élevant à Fr 10'440'284.04 TTC représentant un dépassement de Fr 997'644.04 TTC.

Vu le préavis positif de la commission des finances du 12 février 2023 pour un dépassement de crédit de Fr 300'000 lié à la création d'une salle de jeux pour enfants non prévue

Vu la participation financière de Voisins Sarl Collex-Bossy pour cette salle de jeux de Fr 50'000

Vu les surcouts non prévisibles liés principalement aux CFC maçonnerie et charpente

Vu les subventions reçues d'un montant de Fr 472'958.20

Vu les préavis des commissions ad hoc de la ferme et des finances

Conformément à l'art. 30, al. 1, let. e de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le conseil municipal

D E C I D E

Par 10 oui, 0 non et 0 abstention

1. D'ouvrir un crédit complémentaire de Fr 997'644.04 TTC pour couvrir les dépenses liées à la rénovation de la ferme Gindre-Constantin, bâtiment du patrimoine financier.

Rose Marie Mota,
Présidente du Conseil Municipal



Exposé des motifs

Historique :

En 2012, la commune a acquis la parcelle n° 986 de 1873 m² située au 3 route de l'Etraz dans le village de Collex. Cette parcelle est composée d'un corps de ferme et d'un pré.

En 2016-2017, à l'aide d'un sondage et d'une petite étude de marché, une identification et une évaluation des besoins communaux a été effectué.

En 2017-2018, un groupe de travail a déterminé les futures affectations de ce bâtiment.

Un concept d'exploitation a été mis en place et élaboré avec Voisins SA. Une convention a été signée entre Voisins SA et la Commune de Collex-Bossy le 13 décembre 2017 afin de fixer les principes de collaboration avec le futur gestionnaire des lieux.

En 2018-2019, un appel d'offre public a été lancé pour l'attribution d'un mandat à un groupement pluridisciplinaire de mandataires composé d'un architecte (pilote), d'un ingénieur civil et des ingénieurs spécialisés en CVSE. Atelier March+ a remporté le marché et un contrat SIA a été signé en mars 2020.

Le 9 décembre 2019, un crédit d'étude de Fr 880'000 a été voté par le Conseil municipal. Ce crédit d'étude comprend les expertises techniques nécessaires à l'organisation d'un appel d'offres de mandataires, et les phases 31 à 41 SIA, soit les études de projets, les démarches d'autorisation de construire, les appels d'offres d'entreprises et l'élaboration du devis général pour la rénovation de la Ferme Gindre-Constantin.

En 2020, une commission ad'hoc du Conseil municipal a été créée. En parallèle, deux représentants du conseil municipal ont participé aux séances d'évaluation des offres reçues.

En 2021, un crédit de rénovation de Fr 9'442'640 Fr TTC a été voté.

En 2022, un crédit d'étude complémentaire de Fr 19'594.50 a été voté. Le montant des études pour les phases 31 à 41 SIA s'est monté à Fr 899'594.50.

En 2023, la décision de créer une salle de jeux pour enfants budgétisée à Fr 300'000 a été validé par les commissions des finances et ad hoc de la ferme Gindre-Constantin.

Le 20 avril 2024, la ferme Gindre-Constantin a été inaugurée et l'exploitation a débuté.

Décompte financier dépenses :

En décembre 2025, les dernières factures ont été reçues et payées.

2022 : 2'545'228.79



2023 :	3'729'253.31
2024 :	3'889'017.21
<u>2025 :</u>	<u>276'784.73</u>
Total :	10'440'284.04

Vu le crédit de Fr 9'442'640 Fr TTC voté, le montant des travaux a dépassé de Fr 997'644.04 le montant prévu.

Ces dépassements sont liés à :

Salle de jeux pour enfants :	Fr 324'158.18
Maçonnerie (sous-œuvre et chaînage complémentaires)	Fr 355'000
Charpente (remplacement et renforts complémentaires)	Fr 177'000
Enseigne :	Fr 9'515
Rédaction et édition brochure :	Fr 11'350
Etat de Genève taxe FIA :	Fr 4'221.85
Expertise financière :	Fr 5'040
Divers (surcouts, imprévus...) :	Fr 92'523.01
Evolution TVA (7.7 à 8.1 %)	<u>Fr 18'836</u>
Total :	Fr 997'644.04

Recettes :

Des subventions ont été demandées et obtenues ainsi qu'une participation de Voisins Sa :

Office cantonal de l'énergie, programme bâtiments 2022	28'060.00
Fond des énergies (50% imputée avec le CAD) en 2025	325'000.00
Subvention CMNS, en 2025	75'130.00
Etat de GE, bâtiments, en 2025	39'585.00
Pronovo, panneaux solaires, en 2025	5'183.20
Participation Voisins SA en 2023	<u>50'000</u>
Total :	522'958.20

Ce qui représente une charge monétaire supplémentaire de $997'644.04 - 522'958.20 = 474'685.84$ soit un dépassement de 5,02% par rapport au budget initial.

Valeur au bilan :

Au bilan de la commune au 01.01.2026, dans le patrimoine financier, cet investissement est inscrit pour un total net de CHF 10'816'920.34.

À la suite du bouclage, ce total de dépense s'additionnera à la valeur comptable réévaluée en 2018 du bâtiment qui est de CHF 3'168'000.-.

Au final, la valeur totale de ce bâtiment inscrit dans les comptes 2026 de la commune au patrimoine financier s'élève donc à CHF 13'984'920.34.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions de bien vouloir accepter cette délibération.